

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Le-projet-Cigeo-ne-doit-pas-etre-declare-d>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Le projet Cigéo ne doit pas être déclaré « d'utilité publique » !**

11 septembre 2020

Le projet Cigéo ne doit pas être déclaré « d'utilité publique » !

La rumeur courait depuis quelques jours et vient d'être confirmée par une dépêche AFP : l'Andra a déposé, le 3 août, en plein été et en catimini, la demande de déclaration d'utilité publique pour le projet Cigéo d'enfouissement de déchets radioactifs en grande profondeur. Cette demande est désormais en cours d'instruction par les services de l'État. Le ministre en charge de l'énergie doit se prononcer sur la recevabilité du dossier et plusieurs avis doivent être sollicités sur l'étude d'impact, avant le lancement de l'enquête publique. Au terme de cette procédure, l'État pourrait, d'ici 18 mois à deux ans, déclarer le projet d'utilité publique (d'intérêt général). En parallèle, l'Andra devrait également déposer prochainement une demande d'autorisation de création, la délivrance de cette autorisation étant officiellement attendue pour 2025.

Ce dépôt de demande de déclaration d'utilité publique marque une nouvelle étape du projet. Si, au terme du délai, les autorités répondent favorablement à cette demande, l'Andra aura alors le feu vert de l'État pour procéder à des expropriations, seul moyen d'obtenir la maîtrise foncière de l'ensemble des terrains et propriétés concernés par la réalisation du chantier et de toutes les infrastructures qui l'accompagnent (routes, voie ferrée, alimentation électrique, etc.). Des agriculteurs·trices pourraient être chassé·es de leurs terres, des habitant·es des villages de leur maison de famille. Cette nouvelle étape consoliderait encore l'emprise de l'Andra sur le territoire, apportant une écrasante confirmation du caractère imposé et anti-démocratique de ce projet.

Aux côtés des associations, collectifs et militant·es du Grand Est en lutte contre Cigéo, le Réseau "Sortir du nucléaire" réaffirme sa détermination à empêcher ce projet de voir le jour, et sa volonté de soutenir les personnes qui feraient face à une procédure d'expropriation.

Cigéo est un projet inutile et dangereux, présentant de multiples failles de conception, dont le coût, artificiellement minimisé, représenterait un lourd fardeau pour les générations futures. Il serait aberrant de le déclarer « d'utilité publique ». En revanche, une véritable décision d'utilité publique consisterait à arrêter de produire ces déchets radioactifs ingérables !